

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Responsable de la vie associative (h/f)

DÉFINITION DU POSTE

Cadre d'emploi : Rédacteur

Type d'emploi : Poste permanent

POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

Direction : Direction de la communication, des événements et de la vie associative (Service de la vie associative)

Sous la responsabilité hiérarchique directe : Directeur de la communication, des événements et de la vie associative

RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION

Rémunération selon conditions statutaires
Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

CONDITIONS D'EXERCICE

Horaires : 37h30 hebdomadaires - Amplitudes variables - Disponibilité attendue

RELATIONS

Relations internes :

Agents de la direction de la communication, des événements et de la vie associative, agents des différents services de la ville, élus de la ville.

Relations externes :

Acteurs associatifs, prestataires, agents des autres collectivités et/ou des services de l'État.

AVANTAGES (*sous conditions)

- Prime annuelle
- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel
- Participation employeur aux frais de transport, mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.

CONTEXTE ET/OU MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Directeur de la communication, des événements et de la vie associative, le/la chargé(e) de mission du service de la vie associative met en œuvre la politique de la commune en direction des associations, en lien avec les orientations stratégiques de la collectivité. Il/elle met en place et coordonne l'accueil de l'ensemble des associations châtilloises sous la forme d'un guichet unique pour accompagner les démarches des bénévoles associatifs et soutenir leurs projets de développement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Conduire les relations avec les associations

- Soutenir et accompagner les associations existantes,
- Superviser la gestion des demandes des associations et les locaux mis à disposition,
- Informer les associations des règles de subventions,
- Favoriser et accompagner l'émergence des nouvelles formes associatives.

Permettre une identification du Service Vie Associative pour toutes les associations châtilloises

- Identifier et mobiliser les partenaires associatifs sur les projets de la Collectivité,
- Apporter un soutien à la structuration des associations (statuts, financements, instances),
- Favoriser l'information des associations sur les dispositifs locaux et nationaux,
- Développer des logiques de coproduction de l'action publique avec les associations et animer des dispositifs de concertation et de participation avec les associations.

Assister le Directeur dans le déploiement des orientations stratégiques de la collectivité dans les domaines de la vie associative

- Mettre en place et animer un système de contrôle adapté aux associations,
- Renforcer la mise en place du guichet unique en travaillant en transversalité avec les services municipaux,
- Mettre en place un observatoire de la vie associative et veiller aux évolutions et à la réglementation,
- Harmoniser les pratiques et procédures de la vie associative.

Manager le service de la vie associative

- Animer et gérer l'équipe composée de 7 agents,
- Élaborer, suivre le budget et assurer la gestion administrative du service,
- Favoriser la circulation de l'information et de la communication au sein du service.

SAVOIRS / SAVOIR FAIRE / SAVOIR ÊTRE

Formation supérieure (bac +3) ou pouvant justifier d'une expérience similaire

- Connaissances de l'environnement juridique et institutionnel du tissu associatif,
- Maîtrise des procédures de commandes publiques,
- Capacité à organiser des événements,
- Compétences managériales et capacité à travailler en équipe,
- Qualités relationnelles et rédactionnelles, respect des délais et sens du service public.